



EUROPACORP

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
Au 30 septembre 2012

A - RAPPORT D'ACTIVITÉ DU PREMIER SEMESTRE 2012/2013

1. Résultats du Groupe EuropaCorp

Les comptes consolidés du premier semestre de l'exercice 2012/2013 établis selon les normes IFRS font ressortir un chiffre d'affaires consolidé de 82,1 millions d'euros, contre 70,6 millions d'euros au titre du premier semestre de l'exercice précédent, soit une hausse de 16%.

D'une façon générale, le Groupe rappelle que ses revenus sont liés au planning de sortie de ses films sous différents modes d'exploitation, dont le calendrier peut induire des variations significatives du chiffre d'affaires par canal d'un semestre à l'autre. Le chiffre d'affaires et les résultats réalisés au titre d'un semestre ne préjugent donc pas du chiffre d'affaires et des résultats annuels.

Le chiffre d'affaires du premier semestre a été marqué par le poids significatif de l'activité Ventes Internationales avec notamment la reconnaissance en chiffre d'affaires des principales livraisons internationales du film *Taken 2*, film en langue anglaise à fort potentiel international. *Taken 2* a atteint un niveau de box office américain, à date, de 135 millions de dollars et plus de 350 millions de dollars de recettes au box office monde (donc y compris box office US), ce qui fait de *Taken 2* le plus gros succès de tous les temps pour un film français à l'international.

La marge opérationnelle consolidée s'établit à 30,3 millions d'euros, soit 37% du chiffre d'affaires sur ce semestre, contre 6,3 millions d'euros, soit 9% du chiffre d'affaires au titre du premier semestre de l'exercice précédent.

Cette amélioration significative du taux de marge opérationnelle s'explique principalement par les facteurs suivants :

- Une activité ventes internationales particulièrement soutenue sur le semestre avec notamment la prise en compte en chiffre d'affaires des principales livraisons du film *Taken 2* à travers le monde,
- Le succès mondial rencontré par le film *Taken 2* qui a permis au Groupe de dégager une marge opérationnelle très significative sur le film sur le premier semestre 2012/2013,
- L'augmentation du chiffre d'affaire TV sur le semestre (activité fortement génératrice de marge) consécutive à l'ouverture de nombreuses fenêtres de diffusion de films récents,
- La prise en charge sur le premier semestre de l'exercice précédent des frais de promotion et de publicité pour la distribution du film *Colombiana* en Salles sur le territoire nord-américain qui avait impacté le taux de marge opérationnelle.

L'activité Ventes Internationales dont le chiffre d'affaires augmente de plus de 20% par rapport au premier semestre de l'exercice précédent ainsi que l'activité télévision France (augmentation du chiffre d'affaires de près de 50%) sont les principaux contributeurs à la marge opérationnelle du semestre.

Les frais généraux sont stables et s'établissent 11,8 millions d'euros pour le semestre clos au 30 septembre 2012.

Le résultat opérationnel consolidé s'établit à 18,5 millions d'euros, contre (5,9) millions d'euros pour le premier semestre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 24 millions d'euros.

Le résultat financier du semestre s'élève à 0,3 millions d'euros, contre (4,0) millions d'euros au 30 septembre 2011.

Avec un effet impôt de (6) millions d'euros, le résultat semestriel net, part du groupe, s'élève à 12,0 millions d'euros contre une perte de (12,6) millions enregistrée sur le premier semestre de l'exercice précédent, soit une amélioration de 24,6 millions d'euros du résultat net.

Les cash flows générés par l'exploitation sur le semestre s'établissent à 56,8 millions d'euros contre 30,6 millions d'euros au cours du premier semestre de l'exercice précédent. Cette variation s'explique d'une part par des encaissements export significatifs réalisés sur le semestre, notamment suite aux livraisons internationales du film

Taken 2 et à la perception de royalties US (*Colombiana* et *Taken 1*) et d'autre part par le financement, sur le premier semestre de l'exercice précédent, des frais d'exploitation relatifs à la sortie Salle US de *Colombiana*.

2. Activités

2.1 Ventes Internationales

Les Ventes Internationales du semestre s'élèvent à 46,8 millions d'euros, soit 57% du chiffre d'affaires, contre 38,9 millions d'euros sur le premier semestre de l'exercice 2011/2012 (soit 55% du chiffre d'affaires du semestre précédent). Les Ventes Internationales du premier semestre clos le 30 septembre 2012 intègrent principalement les revenus liés aux principales livraisons du film *Taken 2* ainsi que les royalties perçues sur les films *Colombiana* et *Taken*.

Au cours du semestre clos au 30 septembre 2011, les principales contributions venaient alors des livraisons du film *Colombiana*.

2.2 Distribution Salles France

Le chiffre d'affaires lié à l'activité Salles France s'élève à 1,8 millions d'euros, contre 4,1 millions d'euros sur le premier semestre de l'exercice précédent.

Seuls deux films ont été exploités en Salles sur le semestre contre cinq films sur le premier semestre de l'exercice précédent (dont *Colombiana* et *The Tree of Life*).

Au cours du premier semestre, les films distribués en salles ont été les suivants :

- *Lock Out*, un film de James Mather et Stephen St. Leger, sorti en salles le 18 avril 2012 : environ 500 000 entrées en France ;
- *Robot & Frank*, un film de Jake Schreier, sorti en salles le 19 septembre 2012 : environ 28 000 entrées en France ;

Le groupe prévoit une activité Salles France plus soutenue sur le second semestre, avec la sortie en salles de sept films :

- *Taken 2*, un film d'Olivier Megaton avec Liam Neeson et Maggie Grace : environ 2,9 millions d'entrées en France à date ;
- *Operación E*, un film de Miguel Courtois avec Martina Garcia, le 28 novembre 2012 ;
- *L'homme qui Rit*, un film de Jean-Pierre Améris avec Gérard Depardieu et Marc-André Grondin, le 26 décembre 2012 ;
- *Un Prince presque Charmant*, un film de Philippe Lellouche avec Vincent Perez, le 9 janvier 2013 ;
- *Intersections*, un film de David Marconi avec Roschdy Zem et Marie-Josée Croze, le 30 janvier 2013 ;
- *Mobius*, d'Eric Rochant avec Jean Dujardin et Cécile de France, le 27 février 2013 ;
- *20 ans d'écart*, un film de David Moreau avec Virgine Efira.

2.3 Diffusion Vidéo France

Le chiffre d'affaires lié à l'activité Vidéo et VOD France s'élève à 5,3 millions d'euros soit 6,5% du chiffre d'affaires total de la période, contre 4,8 millions d'euros au cours du premier semestre de l'exercice 2011/2012.

La part de la VOD représente 21% de cette activité. Les principales sorties vidéo du semestre sont *Lock Out*, *The Lady*, *L'amour dure trois ans* et *A l'aveugle*.

2.4 Ventes de droits télévisuels France

Le chiffre d'affaires lié aux droits télévisuels est constaté à l'ouverture de chaque fenêtre de diffusion d'un film. Sur le semestre, l'ouverture de ces fenêtres a généré un chiffre d'affaires de 19 millions d'euros contre 13 millions d'euros au cours du premier semestre de l'exercice 2011/2012, soit une hausse de 46% par rapport au premier semestre de l'exercice précédent. Ce chiffre d'affaires représente 23,2% du total des revenus. Il est principalement lié aux revenus de films en première diffusion sur une chaîne en clair.

2.5 Séries TV

L'activité Séries TV a généré au cours du premier semestre 2012/2013 un chiffre d'affaires de 5,6 millions d'euros (correspondant principalement à la mini série *Le Vol des Cigognes* pour Canal+), soit 6,8% des revenus du premier semestre de l'exercice, contre 3,4 millions d'euros sur le premier semestre de l'exercice précédent.

L'activité du second semestre sera beaucoup plus soutenue avec la livraison à Canal+ des 13 épisodes de la saison 2 de *XIII*, des 6 épisodes de la série *No Limit* à TF1 et de l'unitaire *Nom de Code, Rose*.

2.6 Autres activités

Le poste « Autres activités » totalise un chiffre d'affaires de 2,6 millions d'euros au titre du premier semestre de l'exercice contre 3,8 millions d'euros sur le premier semestre 2011/2012. Il est principalement constitué des recettes générées par les contrats partenariats et de licences ainsi que par l'exploitation Musique. Ce poste inclut également les recettes liées aux coproductions signées par le Groupe.

2.7 Soutien

Le chiffre d'affaires lié aux fonds de soutien générés par les activités de Production (y compris télévisuelle), de Distribution Salles et de Diffusion Vidéo s'élève à 0,9 millions d'euros, contre 2,6 millions d'euros au cours du premier semestre de l'exercice 2011/2012. La baisse constatée par rapport au précédent semestre est directement imputable au niveau d'activité plus réduit de l'activité Distribution Salles France.

3. Coûts des ventes

Le poste « coûts des ventes » (charges d'exploitation hors frais de structure) s'élève à (51,8) millions d'euros, contre (64,2) millions d'euros au titre du premier semestre de l'exercice 2011/2012.

La principale raison de la diminution significative du coût des ventes est la prise en compte exceptionnelle, sur le premier semestre de l'exercice 2011/2012, des coûts de distribution et de marketing Salles sur le territoire nord-américain du film *Colombiana* pour près de 23 millions d'euros, ces coûts étant généralement financés par le distributeur étranger qui acquiert les droits du film.

Au 30 septembre 2012, les amortissements des actifs pèsent pour 43,7 millions d'euros (soit 84% du coût des ventes), les coûts de distribution et de marketing s'établissent à 5,7 millions d'euros (soit 11% du coût des ventes) et les reversements aux ayants-droit, à 2,4 millions d'euros (soit 5% du coût des ventes).

4. Résultat Financier

Le résultat financier du semestre s'élève à 0,3 millions d'euros, contre (4,0) million d'euros au 30 septembre 2011. Les principaux éléments affectant le résultat financier sont l'impact de l'actualisation des dettes sur titres Sofia EuropaCorp et EuropaCorp Television ainsi que la valorisation au cours de clôture des instruments de couverture de change.

5. Investissements réalisés

Durant ce premier semestre, le Groupe a investi 43,9 millions d'euros dans la production de films et séries télévisées, contre 10,9 millions d'euros au cours du premier semestre 2011/2012.

Les investissements du semestre ont principalement porté sur la poursuite de productions qui alimenteront à la fois le line-up de l'exercice en cours et également celui de l'exercice suivant.

Le Groupe confirme sa stratégie de développement de son line-up de productions à vocation internationale avec notamment plusieurs projets en développement à fort potentiel commercial et dont les budgets devraient être significatifs.

6. Structure financière

Aucun changement significatif n'est intervenu sur le semestre concernant la structure financière du groupe

7. Autres événements importants sur le semestre

- ***Signature d'un accord exclusif de distribution et de coproduction des films d'EuropaCorp en Chine avec Fundamental Films***

Le Groupe, qui avait annoncé sa volonté de s'implanter sur le marché chinois a signé un output deal de 3 ans avec la société chinoise Fundamental Films, un des plus importants distributeurs de film chinois et étrangers. En 2011, la société Fundamental Films a notamment sorti en salles en Chine avec succès *Limitless* (Bradley Cooper/De Niro), *Killer Elite* (Jason Statham), et *The Grey* (Liam Neeson).

Cet accord d'une durée de trois ans porte sur la distribution exclusive de la totalité de la production du studio EuropaCorp dont au moins 15 films seront exploités en salles. Il comporte également un volet de coproduction puisque Fundamental Films s'est engagé à coproduire 3 des 15 films destinés à une exploitation en salles.

8. Evénements importants intervenus depuis la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis la clôture en dehors de la renégociation de la ligne de trésorerie de 15 millions d'euros, laquelle venait à échéance le 19 décembre 2012. Elle a été renégociée dans les mêmes conditions tarifaires et pour une période d'une année supplémentaire.

Enfin, le Groupe a annoncé le 20 novembre 2012, la signature d'un accord stratégique avec la société de production de Dominique Farrugia (FEW) aux termes duquel tous les films de Few (Farrugia Entertainment Worldwide) seront produits en exclusivité en partenariat avec EuropaCorp. Par ailleurs, via cet accord, le Groupe s'est engagé à prendre une participation au capital de cette société.

9. Perspectives

Le début du deuxième semestre de l'exercice 2012/2013 a été marqué par le succès mondial de la sortie de *Taken 2*. Le film a d'ores et déjà réalisé 2,9 millions d'entrées en France et totalise à ce jour plus de 350 millions de dollars de recettes au Box-Office Monde. Ces chiffres font de *Taken 2* le plus grand succès jamais rencontré pour un film français à l'international.

Outre *Taken 2*, le line-up du second semestre de l'exercice sera beaucoup plus dense que celui du premier semestre avec de nombreuses sorties (cf ci-dessus, section 2.2)

Concernant les séries TV, le deuxième semestre sera également marqué par une activité plus soutenue, avec notamment la livraison des six épisodes de la série *No Limit* qui a enregistré d'excellents résultats lors de la

diffusion des 4 premiers épisodes sur TF1 les 15 novembre 2012 (plus de 7 millions de téléspectateurs) et 22 novembre 2012.

Concernant les accords cadre avec les distributeurs étrangers, après la Chine, les Etats Unis, la Scandinavie, le Moyen Orient et l'Allemagne, le Groupe a récemment signé avec Belga Films un accord de distribution exclusif sur le territoire du Benelux.

Par ailleurs, concernant les multiplexes, les travaux du premier multiplexe EuropaCorp Live se poursuivent : le Groupe devrait prendre livraison de la coque d'ici mars 2013.

B – ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2012

EN CONFORMITE AVEC LES NORMES IFRS

Compte de résultat consolidé

| | Exercice clos le 30 septembre | | Exercice clos le 31 mars |
|---|--|-----------------|-------------------------------------|
| | 2012 | 2011 | 2012 |
| (montants en milliers d'euros, sauf nombre d'actions et données par action) | | | |
| Chiffre d'affaires | 82 091 | 70 581 | 168 277 |
| Produits d'exploitation | 82 091 | 70 581 | 168 277 |
| Coûts des ventes | (51 802) | (64 243) | (137 336) |
| Marge opérationnelle | 30 289 | 6 338 | 30 941 |
| Frais de structure | (11 753) | (11 779) | (25 213) |
| Autres produits et charges opérationnels | (13) | (440) | 1 101 |
| Résultat opérationnel | 18 523 | (5 882) | 6 829 |
| Produits des placements Financiers / (Coût de l'endettement financier) | (164) | (85) | (269) |
| Autres produits et charges financiers | 467 | (3 955) | (2 344) |
| Résultat financier | 303 | (4 041) | (2 613) |
| Résultat courant avant impôt | 18 826 | (9 923) | 4 216 |
| Impôt sur les résultats | (5 896) | (3 832) | (3 913) |
| Résultat net des entreprises intégrées | 12 930 | (13 755) | 303 |
| Quote part dans les résultats des sociétés mises en équivalence | (913) | (77) | (210) |
| Résultat net | 12 017 | (13 832) | 93 |
| Résultat net - Part des minoritaires | 0 | (1 230) | 0 |
| Résultat net - Part du Groupe | 12 017 | (12 601) | 93 |
| Résultat net par action de base | 0,59 | (0,62) | 0,00 |
| Résultat net dilué par action | 0,59 | (0,62) | 0,00 |

Etat du résultat global

| | 30/09/2012 | 30/09/2011 |
|--|---------------|-----------------|
| Résultat Net | 12 017 | (13 832) |
| <i>Produits ou charges constatés directement en Capitaux Propres</i> | | |
| - Différences de conversion | | -4 |
| - Actifs disponibles à la vente | | |
| - Couverture de flux de trésorerie | | |
| - Réévaluation d'actifs | | |
| - Ecart actuariels | | |
| - QP dans les autres éléments du résultat des entreprises liées | | 0 |
| - Impôt sur les éléments directement reconnus en capitaux propres | | |
| Total du résultat net global reconnu en Capitaux Propres | 0 | -4 |
| Total du résultat global pour la période | 12 017 | (13 836) |

| <i>Ventilation du résultat global pour la période</i> | 30/09/2012 | 30/09/2011 |
|---|---------------|-----------------|
| Actionnaires de l'entité | 12 017 | (12 606) |
| Intérêts Minoritaires | 0 | (1 230) |
| Total du résultat global pour la période | 12 017 | (13 836) |

Bilan consolidé

(montants en milliers d'euros)

| | 30 septembre 2012 | | | 31 mars 2012 |
|--|-------------------|---------------------------|-----------------------|-----------------------|
| ACTIF | Brut | Amortissements/Provisions | Net | Net |
| Actifs Non Courants | | | | |
| Ecarts d'acquisition | 29 895 | (2 149) | 27 746 | 27 746 |
| Immobilisations incorporelles | 1 121 499 | (978 485) | 143 014 | 143 557 |
| Immobilisations corporelles | 3 551 | (1 189) | 2 363 | 736 |
| Autres actifs financiers | 6 597 | (257) | 6 341 | 4 967 |
| Titres mis en équivalence | 3 260 | | 3 260 | 4 173 |
| Impôts différés actifs | 21 102 | | 21 102 | 19 145 |
| Autres actifs non courants | 115 | | 115 | 115 |
| Total de l'actif non courant | 1 186 020 | (982 080) | 203 941 | 200 440 |
| Actif courant : | | | | |
| Stocks | 1 477 | (952) | 525 | 486 |
| Clients et comptes rattachés | 48 876 | (4 189) | 44 687 | 70 819 |
| Autres créances | 35 645 | (1 170) | 34 476 | 27 138 |
| Autres actifs courants | 11 467 | | 11 467 | 9 859 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 67 872 | | 67 872 | 43 990 |
| Total de l'actif courant | 165 337 | (6 311) | 159 026 | 152 291 |
| Total de l'actif | | | <u>362 967</u> | <u>352 731</u> |
| | | | 30 sept | 31 mars |
| | | | 2012 | 2012 |
| PASSIF | | | | |
| Capitaux propres - part du groupe | | | | |
| Capital souscrit | | | 6 906 | 6 906 |
| Réserves et résultats accumulés | | | 107 582 | 95 499 |
| Total des capitaux propres - part du groupe | | | 114 487 | 102 404 |
| Intérêts minoritaires | | | 0 | 0 |
| Passif non courant : | | | | |
| Provisions pour retraites et assimilés | | | 365 | 362 |
| Impôts différés passifs | | | 10 786 | 10 729 |
| Emprunts et dettes financières à plus d'un an | | | 941 | 0 |
| Dettes sur acquisition de titres - part à plus d'un an | | | 11 572 | 14 930 |
| Autres passifs non courants | | | 13 027 | 12 677 |
| Total du passif non courant | | | 36 690 | 38 698 |
| Passif courant : | | | | |
| Emprunts et dettes financières à moins d'un an | | | 109 131 | 95 240 |
| Provisions pour risques et charges | | | 3 388 | 3 628 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | | | 31 310 | 26 882 |
| Dettes sur acquisition de titres | | | 2 430 | 1 074 |
| Autres dettes | | | 21 813 | 17 581 |
| Autres passifs courants | | | 43 718 | 67 223 |
| Total du passif courant | | | 211 789 | 211 628 |
| Total du passif | | | <u>362 967</u> | <u>352 731</u> |

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

| <i>(montants en milliers d'euros, sauf nombre d'actions)</i> | nombre d'actions ordinaires | Capital | Prime d'émission | Réserves | Actions propres | Résultat net | Capitaux propres Part du Groupe | Intérêts Minoritaires | Total capitaux propres |
|--|--------------------------------|--------------|---------------------|---------------|--------------------|-----------------|--|--------------------------|---------------------------|
| Solde au 31 mars 2011 | 20 310 828 | 6 906 | 69 928 | 55 432 | (150) | (30 240) | 101 875 | (0) | 101 875 |
| Affectation en réserves | | | | (30 240) | | 30 240 | 0 | | 0 |
| Distribution dividendes | | | | | | | 0 | | 0 |
| Paielements fondés sur des actions | | | | | | | 0 | | 0 |
| Variation nette des actions propres | | | | | 9 | | 9 | | 9 |
| Indidence des variations de périmètre | | | | 438 | | | 438 | | 438 |
| Réserve de conversion | | | | (11) | | | (11) | | (11) |
| Résultat net au 31/03/2012 | | | | | | 93 | 93 | | 93 |
| Total des produits et charges de la période | | | | (11) | 0 | 93 | 82 | 0 | 82 |
| Augmentation de capital | | | | | | | 0 | | |
| Solde au 31 mars 2012 | 20 310 828 | 6 906 | 69 928 | 25 619 | (142) | 93 | 102 404 | (0) | 102 404 |
| Affectation en réserves | | | | 93 | | (93) | 0 | | 0 |
| Distribution dividendes | | | | | | | 0 | | 0 |
| Paielements fondés sur des actions | | | | | | | 0 | | 0 |
| Variation nette des actions propres | | | | | 66 | | 66 | | 66 |
| Indidence des variations de périmètre | | | | | | | 0 | | 0 |
| Réserve de conversion | | | | | | | 0 | | 0 |
| Résultat net au 31/03/2012 | | | | | | 12 017 | 12 017 | | 12 017 |
| Total des produits et charges de la période | | | | 0 | 0 | 12 017 | 12 018 | 0 | 12 018 |
| Augmentation de capital | | | | | | | 0 | | |
| Solde au 30 septembre 2012 | 20 310 828 | 6 906 | 69 928 | 25 713 | (76) | 12 017 | 114 487 | (0) | 114 487 |

EUROPACORP
TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES IFRS

| | Exercice clos le 30 septembre | | Exercice clos |
|--|---------------------------------------|-----------------|-----------------|
| | 2012 | 2011 | 31 mars |
| | <i>(montants en milliers d'euros)</i> | | |
| Opérations d'exploitation | | | |
| Résultat net part du groupe | 12 017 | (12 601) | 93 |
| Résultat net part des minoritaires | 0 | (1 230) | 0 |
| Amortissements et provisions | 43 991 | 30 759 | 82 229 |
| Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur | (1 139) | 1 597 | 2 172 |
| Variation à la juste valeur de la dette sur titres | (936) | 2 851 | 1 |
| Plus values de cessions | (219) | 208 | 394 |
| Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence | 913 | 77 | 210 |
| Charges et produits calculés liés aux paiements en actions et assimilés | 0 | 0 | 0 |
| Autres | 0 | 0 | 0 |
| Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt | 54 627 | 21 661 | 85 099 |
| (Produits des placements financiers) / Coût de l'endettement financier | 164 | 85 | 269 |
| (Produit) / Charge d'impôt | 5 896 | 3 832 | 3 913 |
| Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt | 60 687 | 25 578 | 89 280 |
| Variation du besoin en fonds de roulement : | | | |
| Stocks | (39) | 365 | 541 |
| Clients, comptes rattachés et autres créances | 11 492 | 3 358 | (11 292) |
| Charges constatées d'avance | (1 529) | (1 027) | (4 665) |
| Fournisseurs et autres dettes | 8 840 | 2 846 | (13 818) |
| Produits constatés d'avance | (23 156) | (549) | 21 863 |
| Impôts versés | 487 | 7 | 7 |
| Flux nets de trésorerie générés par l'activité | 56 782 | 30 577 | 81 915 |
| Opérations d'investissement | | | |
| Acquisition d'immobilisations incorporelles | (43 904) | (10 923) | (51 805) |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | (1 698) | (25) | (571) |
| Produit de cessions des immobilisations corporelles ou incorporelles | 729 | 32 | 1 219 |
| Variation nette des immobilisations financières | (1 289) | (2 139) | (2 090) |
| Variation des dettes sur immobilisations | (1 066) | (2 268) | (3 726) |
| Variation des réserves des minoritaires | 0 | 0 | 0 |
| Incidence des variations de périmètre | 0 | 0 | 438 |
| Flux nets liés aux opérations d'investissement | (47 228) | (15 323) | (56 536) |
| Opérations de financement | | | |
| Dividendes versés | 0 | 0 | 0 |
| Augmentations (réductions) de capital | 0 | (0) | 0 |
| Variation nette des emprunts et découverts bancaires | 14 832 | (37 012) | (48 675) |
| Variation nette des actions propres | 66 | (0) | 9 |
| Intérêts financiers versés | (602) | (865) | (1 847) |
| Intérêts financiers reçus et produits/charges nets de cession | 32 | 27 | 22 |
| Flux nets de trésorerie lié aux opérations de financement | 14 327 | (37 850) | (50 493) |
| Variation globale de la trésorerie | 23 881 | (22 596) | (25 113) |
| Trésorerie d'ouverture | 43 990 | 69 103 | 69 103 |
| Trésorerie de clôture | 67 871 | 46 508 | 43 990 |
| se décomposant en: | | | |
| <i>Valeurs mobilières de placement</i> | 906 | 9 237 | 1 072 |
| <i>Disponibilités</i> | 66 966 | 37 271 | 42 919 |

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE 1 – LE GROUPE EUROPACORP

1.1 Activité du Groupe

EuropaCorp, Société Anonyme régie par les dispositions de la loi française, et ses filiales, ont pour activité principale la production et la distribution d'œuvres cinématographiques.

1.2 Variations du périmètre de consolidation

Aucune variation de périmètre n'est intervenue entre le 1er avril 2012 et le 30 septembre 2012.

1.2.1 Pass Pass La Cam'

La société Pass Pass La Cam', société détenue minoritairement par EuropaCorp et dont les comptes sont intégrés par mise en équivalence, n'a pas été en mesure de fournir un arrêté comptable au 30/09/2012 suite à un changement d'expert comptable intervenu sur le semestre.

Le management de la société a indiqué à EuropaCorp que les flux financiers intervenus sur le semestre n'étaient pas significatifs. Les derniers états financiers disponibles sont ceux du 31 mars 2012 et ont donc été intégrés dans les comptes consolidés au 30 septembre 2012.

1.2.2 Septième Choc

La société Septième Choc est une société qui connaît des difficultés financières, détenue minoritairement par le Groupe et dont les comptes sont intégrés par mise en équivalence. Les opérations de cette société représentent des flux non significatifs.

La société Septième Choc a été placée en liquidation judiciaire par jugement du 5 juin 2012. Au 30/09/2012, la procédure de liquidation est toujours en cours.

Compte tenu de son pouvoir d'actionnaire minoritaire de la société Septième Choc, le Groupe a décidé de mettre à zéro la valeur de sa participation dans les comptes consolidés.

NOTE 2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Principes généraux

Les comptes consolidés intermédiaires condensés d'EuropaCorp arrêtés au 30 septembre 2012 sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne et applicable à cette date. Ils sont établis conformément à la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire".

Ces états financiers ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour l'établissement des états financiers consolidés annuels et doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2012.

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux détaillés dans les comptes consolidés publiés au 31 mars 2012 (se référer notamment à la Note 2 "Principes et méthodes comptables" de ces états financiers, page 225 et suivantes du Document de Référence), mis à part pour les nouvelles normes et interprétations applicables et détaillées dans le paragraphe ci-après.

Les états financiers consolidés condensés sont présentés en milliers d'euro sauf indication contraire.

Les comptes semestriels ont été revus par le Comité d'Audit en date du 26 novembre 2012 et ont été examinés et arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 27 novembre 2012.

2.2 Effet des normes, révisions de normes et interprétations IFRS publiées par l'IAS, adoptées par l'Union Européenne et applicables au groupe EuropaCorp à compter de l'exercice ouvert au 1er avril 2012

Normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB et applicables au groupe EuropaCorp, que l'Union Européenne a approuvés et qui sont entrés en vigueur dans l'Union Européenne au 1er avril 2012 et adoptés par EuropaCorp :

- Amendement à la norme IFRS 7 « Information à fournir : transferts d'actifs financiers » : cet amendement vise à améliorer l'information financière liée aux transferts d'actifs financiers et est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2012. Le groupe n'ayant procédé à aucune opération de transfert d'actif financier, ce texte n'a pas d'impact sur les comptes consolidés du Groupe.

Normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB, approuvés par l'Union Européenne, mais qui ne sont pas encore entrés en vigueur dans l'Union Européenne au 30 septembre 2012 :

- Amendements de l'IAS 1 « Présentation du résultat global » (émis en juin 2011), applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2012 ;
- IAS 19 « Avantages du personnel » (Révisé et émis en juin 2011), applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 ;

Le groupe EuropaCorp n'a pas opté pour une application anticipée de ces textes et n'anticipe pas d'impact significatif qui serait lié à leur application.

Par ailleurs, le groupe EuropaCorp n'a pas opté pour une application anticipée des normes et interprétations suivantes dont l'entrée en vigueur est postérieure à l'exercice ouvert au 1^{er} avril 2012.

Normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB, qui ne sont pas encore entrés en vigueur, et que l'Union Européenne n'a pas encore approuvés

L'IASB a publié les normes et amendements suivants avant le 30 septembre 2012, qui ne sont pas encore entrés en vigueur :

- IFRS 9 « Instruments financiers classification et évaluation des actifs financiers » (publiée en novembre 2009) ;
- IFRS 9 « Instruments financiers classification et évaluation des passifs financiers » (publiée en octobre 2010) ;
- Amendement de l'IAS 12 « Impôts différés : recouvrement des actifs sous-jacents » (émis en décembre 2010) ;
- IFRS 10 « Etats financiers consolidés » (émis en mai 2011) ;
- IAS 27 « Etats financiers individuels » (émis en mai 2011). L'IFRS 10 et l'IAS 27 remplacent l'IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels » (telle que modifiée en 2008) ;
- IFRS 11 « Accords conjoints » (émis en mai 2011) ;
- IAS 28 « Participation dans des entreprises associées et coentreprises » (émis en mai 2011). Cette IAS remplace l'IAS 28 « Participations dans des entreprises associées » (telle que révisée en 2003) ;
- IFRS 12 « Informations à fournir sur les participations dans les autres entités » (émis en mai 2011) ;
- IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur » (émis en mai 2011) ;
- Amendements de l'IAS 32 « Compensation des actifs et passifs financiers » (émis en décembre 2011) ;
- Amendements de l'IFRS 7 « Informations à fournir - Compensation des actifs et passifs financiers » (émis en décembre 2011) ; et
- Amendements de l'IFRS 9 et de l'IFRS 7 « Date d'entrée en vigueur et transition des informations à fournir obligatoires » (émis en décembre 2011).

Le groupe n'anticipe pas d'impact significatif sur ses comptes qui serait lié à l'application de ces nouveaux textes.

NOTE 3 – NOTES SUR LE BILAN CONSOLIDÉ

3.1 Ecarts d'acquisition

En l'absence d'apparition d'indices de perte de valeur au cours du semestre, aucun test de dépréciation n'a été réalisé et aucune dépréciation des écarts d'acquisition n'est intervenue sur le premier semestre 2012/2013.

| <i>(en milliers d'euros)</i> | 31.03.12 | Acquisitions | Dépréciations | 30.09.12 |
|------------------------------------|---------------|--------------|---------------|---------------|
| Dog Productions | 0 | | | |
| Intervista | 0 | | | |
| Ydéo | 0 | | | |
| Roissy Films | 15 762 | | | 15 762 |
| EuropaCorp Television (ex-Cipango) | 11 984 | | | 11 984 |
| Total valeur nette | 27 746 | | | 27 746 |

3.2 Immobilisations incorporelles

| <i>(en milliers d'euros)</i> | 31.03.12 | Mouvements de la période | | | 30.09.12 |
|-----------------------------------|------------------|--------------------------|--------------|-----------------------|------------------|
| | | + | - | Autres ⁽¹⁾ | |
| Films et droits audiovisuels | 1 011 172 | 2 | (329) | 36 339 | 1 047 183 |
| En-cours de production | 48 458 | 43 145 | (478) | (34 944) | 56 181 |
| Frais préliminaires | 15 626 | 1 125 | (9) | (1 394) | 15 348 |
| Autres | 2 771 | 16 | - | 0 | 2 787 |
| Valeur brute | 1 078 028 | 44 287 | (816) | 0 | 1 121 499 |
| Films et droits audiovisuels | (931 824) | (44 303) | 309 | - | (975 818) |
| Autres | (2 647) | (20) | - | - | (2 667) |
| Amortissements, provisions | (934 471) | (44 323) | 309 | 0 | (978 485) |
| Valeur nette | 143 557 | (36) | (507) | 0 | 143 014 |

⁽¹⁾ Variations de périmètre, virements de poste à poste

Le montant des frais financiers immobilisés au cours de la période s'élève à 378 milliers d'euros.

L'augmentation de la valeur brute des films et droits audiovisuels sur la période est principalement liée à des investissements dans des productions en cours.

Les films et productions télévisuelles en « en-cours de production » au 30 septembre 2012 sont principalement *La mécanique du cœur*, *Malavita*, *Un Prince presque Charmant*, *No limit* et la saison 2 de la série *XIII*.

3.3 Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers sont principalement constitués par des dépôts et cautionnements dont l'échéance est supérieure à un an et par des titres non consolidés (détenus par la Sofica EuropaCorp).

| <i>(en milliers d'euros)</i> | 30.09.12 | 31.03.12 |
|---|--------------|--------------|
| Titres non consolidés | 465 | 702 |
| Avances et acomptes sur immobilisations financières | 0 | 0 |
| Créances rattachées à des participations | 140 | 140 |
| Dépôts et cautionnements à échéance > 1 an | 5 736 | 4 125 |
| Valeur nette | 6 341 | 4 967 |

Les dépôts et cautionnement dont l'échéance est supérieure à un an correspondent principalement aux engagements pris par la société EuropaCorp Aéroville dans le cadre de la signature d'un bail pour l'exploitation d'un Multiplex dans un centre commercial en construction sur le territoire de la plate-forme aéroportuaire de Roissy.

Ces dépôts et cautionnement se décomposent de la façon suivante :

- un dépôt de garantie de 375 000 euros, versé lors de la signature du bail fin juillet 2011.
- un gage espèce mis en place par la société EuropaCorp Aéroville au profit de l'établissement bancaire qui a constitué une garantie bancaire autonome à première demande de 2 250 000 euros, au profit du bailleur en vue de couvrir le versement d'une partie de l'indemnité d'immobilisation ainsi que l'ensemble des obligations du preneur de bail.
- un gage espèce mis en place par la société EuropaCorp Aéroville au profit de l'établissement bancaire qui a constitué une garantie bancaire autonome à première demande de 1 500 000 euros, au profit du bailleur pour couvrir le paiement de loyers jusqu'à l'expiration d'un délai de 6 mois à compter de la fin du bail, cette garantie devant être renouvelée en fonction des modifications de loyers par le jeu de la clause d'indexation du loyer.

3.4 Titres mis en équivalence

La variation de ce poste est la résultante des résultats déficitaires de la SCI Les Studios de Paris et de la Société d'exploitation des Studios de Paris au 30 septembre 2012. Il est rappelé qu'EuropaCorp détient une participation de 40% au capital de ces deux sociétés et qu'elle n'en détient, par conséquent, pas le contrôle. Ces sociétés sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence dans les comptes consolidés du Groupe.

3.5 Créances clients

| <i>(en milliers d'euros)</i> | 30.09.12 | 31.03.12 |
|--|-----------------|-----------------|
| Clients et comptes rattachés - valeur nominale | 48 876 | 74 749 |
| Provision pour dépréciation des créances clients | (4 189) | (3 930) |
| Valeur nette des créances clients | 44 687 | 70 819 |

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale déduction faite des provisions pour dépréciation des montants non recouvrables. Une estimation du montant des créances douteuses est effectuée lorsqu'il n'est plus probable que la totalité de la créance pourra être recouvrée. Les créances irrécouvrables sont constatées en pertes lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

Les créances à plus d'un an sont principalement détenues auprès de chaînes de télévision françaises.

Afin de maintenir les financements nécessaires à son activité, EuropaCorp affecte une partie de ces créances comme sûretés en garantie des crédits consentis par les établissements prêteurs. Les créances sont pour autant maintenues au bilan dans le poste clients, car seul le règlement est délégué aux banques.

3.6 Autres créances

Détail des créances par nature

| <i>(en milliers d'euros)</i> | 30.09.12 | 31.03.12 |
|--|-----------------|-----------------|
| Avances et acomptes versés sur commandes | 2 289 | 4 302 |
| Fonds de soutien & COSIP | 8 490 | 9 526 |
| Créances fiscales et sociales | 4 613 | 4 804 |
| Autres créances | 20 253 | 9 716 |
| Valeur brute | 35 645 | 28 348 |
| Provisions pour dépréciation | (1 170) | (1 209) |
| Valeur nette | 34 476 | 27 138 |

La créance sur le CNC se décompose au 30 septembre 2012 en 4,3 millions d'euros de fonds de soutien « producteur », 2,6 millions d'euros de fonds de soutien « distributeur », 1,4 millions d'euros de fonds de soutien éditeur « vidéo » et 0,2 M€ de COSIP (Compte de Soutien à l'Industrie des Programmes Audiovisuels).

Les autres créances se composent principalement des créances détenues auprès de coproducteurs.

L'ensemble de ces créances a une échéance inférieure à un an.

3.7 Capitaux propres

3.7.1 Composition du capital

Le capital se décompose en 20 310 828 actions intégralement libérées, d'une valeur nominale de 0,34 euros, soit un capital de 6 905 681,52 euros.

L'objectif de la direction générale du groupe EuropaCorp est de maintenir un niveau de capitaux propres consolidés permettant :

- de conserver un ratio endettement net / capitaux propres raisonnable,
- dans la mesure du possible, de distribuer un dividende régulier aux actionnaires.

Ce niveau peut toutefois varier, en particulier si des investissements présentant un intérêt stratégique fort pour le Groupe se présentent.

3.7.2 Dividendes

Le Groupe n'a pas versé de dividende sur la période.

3.8 Emprunts et dettes financières

Par endettement financier net, le Groupe entend l'ensemble des dettes financières, y compris instruments financiers passifs liés aux dettes et placements financiers, minoré de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, et des instruments financiers liés.

L'endettement financier net de la société se présente comme suit :

| <i>(en milliers d'euros)</i> | 30.09.12 | 31.03.12 |
|--|-----------------|-----------------|
| Emprunt obligataire à plus d'un an | 0 | 0 |
| Dépôts et cautionnements (reçus) | 941 | 0 |
| Total Emprunts et dettes à Echéance > 1 an | 941 | 0 |
| Emprunt obligataire à moins d'un an | 0 | 0 |
| Emprunt auprès établissement de crédit | 12 000 | 8 000 |
| Autres emprunts et dettes assimilées < 1 an | 6 | 2 |
| Crédit de production | 41 246 | 53 528 |
| Concours bancaires courants | 55 879 | 33 711 |
| Valeurs mobilières de placement | (906) | (1 072) |
| Disponibilités | (66 966) | (42 919) |
| Endettement net | 42 200 | 51 250 |

La réduction de l'endettement financier net s'explique principalement par la baisse du crédit de production et l'amélioration des disponibilités, conséquence directe des encaissements significatifs intervenus sur le semestre (livraisons internationales du film *Taken 2* notamment), en comparaison à l'exercice précédent.

Le financement de la production des films est notamment réalisé par le biais de moyens de crédit que la société affecte spécifiquement aux films (lignes de crédits, découverts bancaires, autres...). Les coûts réels encourus au titre des financements spécifiques affectés aux productions en cours de la période sont incorporés au coût immobilisé des films.

Les montants d'endettement figurant au sein du tableau d'endettement financier net présenté ci-dessus correspondent aux soldes décompensés des divers comptes de trésorerie du Groupe. Ils ne comprennent pas les dettes sur engagements de rachat des parts de la SOFICA EuropaCorp et des intérêts minoritaires de la société EuropaCorp Télévision qui sont inscrites parmi les « Dettes sur acquisitions de titres ».

Les valeurs mobilières de placement détenues le cas échéant par le Groupe sont des SICAV ou FCP monétaires. Ces valeurs cherchent une rentabilité proche de l'EONIA. Elles sont principalement investies sur les marchés monétaires et de taux et sont mobilisables à très court terme. Elles ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur.

Au 30 septembre 2012, les valeurs mobilières de placement sont composées d'OPCVM monétaires.

Les soldes nets en devises sont en dollars américains (contre-valeur de 9 176 milliers d'euros), en livres sterling (contre-valeur de 2 milliers d'euros), ou le cas échéant en devises nécessaires sur des films nécessitant des investissements en devises autres (pesos mexicains, dirhams marocains, ...).

Les ratios financiers à respecter dans le cadre des conventions de crédit sont présentés ci-dessous dans la partie relative au « *Risque de liquidité* ».

3.9 Dettes sur acquisitions de titres

Ces dettes sont constituées pour 12 411 milliers d'euros (dont 2 430 milliers d'euros en part courante et qui correspondent à la deuxième période de rachat autorisée pour les souscripteurs pour mettre en œuvre la garantie de rachat se terminant le 30 juin 2013) de la garantie de rachat émise par EuropaCorp auprès des actionnaires de la SOFICA EuropaCorp, et pour 1 591 milliers d'euros, du montant de l'option de vente accordée aux actionnaires

minoritaires sur les 25% qu'ils détiennent. Ces montants correspondent aux valorisations réalisées en date du 30 septembre 2012.

Pour rappel, selon la norme IAS 32, l'engagement de rachat accordé aux minoritaires sur les 25% qu'ils détiennent dans le capital de la société EuropaCorp Television a été comptabilisé en dette et calculé, conformément au SPA, sur la base d'une moyenne de l'EBIT majoré du crédit d'impôt sur les années 2010 à 2013 (période de référence) grâce aux Business Plan transmis en 2010 par le management d'EuropaCorp Television. Les décalages dans la mise en production de plusieurs projets ont impacté de manière significative les comptes de référence 2010 et 2011 servant de base au calcul du prix de rachat des 25% de capital non encore détenus par EuropaCorp. Ce décalage dans le temps des productions ne remet pas en cause, à ce jour, la valeur du goodwill mais impacte à la baisse, de façon mécanique, la valorisation de l'engagement de rachat des 25% non encore détenus.

Pour cette raison, compte tenu des informations disponibles à date et des décalages connus et constatés au cours des exercices 2010, 2011 et 2012, la société estime que la probabilité de n'avoir pas à s'acquitter de 100% de la dette valorisée au moment de l'acquisition des actions de la première tranche est forte. Pour cette raison, la dette relative à cet engagement de rachat a été valorisée au 30/09/2012 à sa juste valeur actualisée (1 591 K€) et l'impact de cette revalorisation a été constaté en résultat financier pour un montant de 1 606 milliers d'euros.

3.10 Instruments financiers

Les besoins de trésorerie du Groupe sont couverts par ses flux de trésorerie d'exploitation, complétés notamment par des autorisations de découverts, des mobilisations de contrats de vente et des crédits de productions spécialisés.

La Société a également recours à deux lignes de crédit renouvelables pour un montant cumulé de 115 millions d'euros, avec une ligne principale de 100 millions d'euros et une ligne annexe de 15 millions d'euros.

Les instruments financiers utilisés par EuropaCorp sont de niveau 1.

Dans le cadre normal de l'activité, le Groupe est exposé à des risques de taux et de change susceptibles d'avoir un impact sur sa situation nette.

- Risque de taux d'intérêt :

L'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt porte essentiellement sur la quote-part utilisée par tirage des lignes de crédit renouvelables.

Les deux lignes de crédit renouvelables génèrent des intérêts indexés sur l'EURIBOR 1 semaine majorés de la marge bancaire (sur option pour la ligne annexe).

L'échéancier des actifs et des passifs financiers au 30 septembre 2012 se présente de la façon suivante :

| (En milliers d'euros) | Echéancier | | | |
|-----------------------------------|----------------|----------------|--------------|------------|
| | 30/09/2012 | - de 1 an | de 1 à 5 ans | + de 5 ans |
| Actifs financiers à taux fixe | | | | |
| Actifs financiers à taux variable | 67 872 | 67 872 | | |
| Actifs financiers non exposés | 8 127 | 1 787 | 6 341 | |
| Actifs financiers | 75 999 | 69 658 | 6 341 | 0 |
| Passifs financiers à taux fixe | | | | |
| Passif financiers à taux variable | 109 131 | 109 131 | | |
| Passifs financiers non exposés | 948 | 7 | 941 | |
| Passifs financiers | 110 078 | 109 137 | 941 | 0 |

- Risque de change :

Le Groupe est exposé au risque de fluctuations des taux de change au titre des revenus générés en dehors de la zone euro. Ce risque porte également sur les coûts de production libellés en devises et se rapportant à la partie de certains films tournée en dehors de la zone euro. Lorsqu'une part importante des recettes générées sur les marchés internationaux est libellée en devises, des coûts de production significatifs peuvent être libellés dans les mêmes devises. Ainsi, le Groupe peut bénéficier d'une couverture naturelle, en fonction de l'importance respective de ces flux en sens inverse.

Le Groupe peut également avoir recours à divers instruments financiers pour assurer la couverture des risques de change pesant sur les flux de trésorerie, notamment en ce qui concerne les fluctuations du dollar américain par rapport à l'euro. Ainsi la société, lorsqu'elle a connaissance de devises à encaisser, signe ponctuellement des contrats de change à terme ou d'options de change avec des institutions financières, en lien notamment avec les obligations contractuelles de ses contrats de crédit.

Conformément à la norme IAS 39, le Groupe ayant choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture, les variations de valeur des opérations d'achats et de ventes à terme en devises effectuées par EuropaCorp sont comptabilisées à leur juste valeur en résultat financier. Cette dernière est déterminée par référence aux prix de marché disponibles à la date de clôture, elle est donc composée essentiellement de l'effet change et intègre également un effet temps.

L'impact de cette juste valeur se retrouve au compte de résultat, en résultat financier, avec contrepartie en "Autres créances" ou "Autres dettes" en fonction de la position de cette juste valeur.

Au 30 septembre 2012, la valorisation de ce retraitement s'élève à 21 milliers d'euros, comme le précise le tableau suivant :

| 30/09/2012 | Valeur débouclage | Echéancier | | | Valeur de marché | Ajustement à la juste valeur |
|---------------------|-------------------|------------|--------------|------------|------------------|------------------------------|
| | | - de 1 an | de 1 à 5 ans | + de 5 ans | | |
| Vente ferme EUR/USD | 726 | 726 | | | 706 | 21 |
| Total | 726 | 726 | 0 | | 706 | 21 |

Au 31 mars 2012, la valorisation de ce retraitement s'élevait à - 912 milliers d'euros et se décomposait comme suit :

| 31/03/2012 | Valeur débouclage | Echéancier | | | Valeur de marché | Ajustement à la juste valeur |
|---------------------|-------------------|---------------|--------------|------------|------------------|------------------------------|
| | | - de 1 an | de 1 à 5 ans | + de 5 ans | | |
| Vente ferme EUR/USD | 31 375 | 31 245 | 129 | | 32 242 | -868 |
| Achat ferme EUR/USD | 2 298 | 2 298 | | | 2 254 | -44 |
| Total | 33 673 | 33 543 | 129 | | 34 496 | -912 |

Ainsi, l'impact net avant impôt du retraitement relatif à la juste valeur des instruments de couverture de change s'élève à 933 milliers d'euros au titre du semestre clos au 30 septembre 2012.

- Risque de liquidité :

Le risque de liquidité auquel est soumise la société EuropaCorp est inhérent à l'activité de production et de distribution d'œuvres cinématographiques. En effet, plusieurs mois séparent généralement les investissements requis par la production et la promotion d'un film d'une part et l'encaissement des recettes d'exploitation d'autre part. Ce décalage dans le temps peut rendre nécessaire le recours à des financements bancaires. Bien que la société

EuropaCorp s'efforce de limiter son exposition financière le plus en amont possible par une politique de prévente des droits de distribution à l'international et des droits de diffusion télévisuelle des films qu'elle produit, la société EuropaCorp ne peut garantir qu'elle sera toujours en mesure de mettre en œuvre une telle politique, ni qu'elle l'exonèrera de tout risque de liquidité.

Afin de faire face dans les meilleures conditions au décalage entre les investissements et l'encaissement des recettes d'exploitation des films, la société EuropaCorp dispose d'une ligne de crédit principale réutilisable lui permettant notamment de mobiliser des créances liées à des contrats significatifs pour un montant maximum de 100 millions d'euros. Les tirages pouvant être effectués sur cette ligne de crédit sont néanmoins conditionnés à l'éligibilité des créances et des films sous-jacents au regard de la convention de crédit. La société EuropaCorp a la possibilité de tirer sur cette ligne de crédit jusqu'au 17 septembre 2013, l'en-cours devant être remboursé le 17 décembre 2014 au plus tard. Au 30 septembre 2012, des tirages à hauteur de 27 millions d'euros ont été réalisés sur cette ligne de crédit. Ces financements sont soumis au respect des ratios financiers dont le non respect pourrait entraîner le remboursement anticipé de cette ligne de crédit.

Au titre de cette nouvelle ligne de crédit signée le 17 décembre 2009, la société EuropaCorp doit respecter, à la date de chaque remise des états financiers sociaux et consolidés de la société EuropaCorp à l'agent des banques, les ratios financiers suivants :

- un ratio « EBITDA / résultat financier » supérieur ou égal à 10 ; ce ratio est néanmoins réputé respecté si le Résultat Financier est positif ;
- un ratio « Endettement net / EBITDA » inférieur ou égal à 1,7 ;
- un endettement net maximal en fonction du niveau de chiffre d'affaires du Groupe :
 - si le chiffre d'affaires consolidé est inférieur à 150 millions d'euros, l'endettement net est limité à 150 millions d'euros ;
 - si le chiffre d'affaires consolidé est supérieur à 150 millions d'euros, l'endettement net maximal est fixé à une fois le chiffre d'affaire consolidé, avec un plafond à 250 millions d'euros.

Les modalités de calcul sont définies comme suit :

- EBITDA = résultat opérationnel des douze derniers mois augmenté des charges d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles et des autres provisions sur actifs circulants ;
- Endettement net = emprunts et dettes financières – disponibilités et valeurs mobilières de placement (tel que présenté ci-dessus en note 3.8).

A chaque clôture des comptes (semestrielle et annuelle), le Groupe EuropaCorp vérifie que les ratios financiers mentionnés ci-dessus sont bien respectés.

Par ailleurs, la société EuropaCorp a pris l'engagement que le montant des sûretés affectées en garantie des crédits consentis soit supérieur à tout moment au montant de l'encours du crédit.

La société a par ailleurs signé en décembre 2008 une nouvelle ligne de crédit fondée sur des actifs de catalogue et utilisable durant trois années pour un montant de 15 millions d'euros. Renouvelée en 2011, cette ligne vient à échéance le 19 décembre 2012. Une renégociation a été menée en vue du renouvellement sur un an de cette ligne soit jusqu'en décembre 2013. Un accord de principe a été obtenu pour ce renouvellement dont les modalités seront identiques au précédent avenant.

Les deux lignes de crédit renouvelables portent intérêt à des taux variables basés sur le taux d'intérêt fondé sur l'Euribor 1 semaine majoré de la marge bancaire. La renégociation de la ligne principale a été débutée et il est à prévoir une hausse sensible de la marge bancaire.

Au 30 septembre 2012, des tirages à hauteur de 12 millions d'euros ont été réalisés sur la ligne de crédit secondaire.

- Risque de crédit :

Les créances les plus significatives concernent les activités Ventes Internationales et Ventes TV.

Concernant les ventes TV, le risque de crédit est considéré comme faible compte tenu de la taille des diffuseurs, de l'historique et de la qualité des relations entretenues avec eux.

Concernant les ventes internationales, la politique du Groupe EuropaCorp consiste à choisir dans chaque pays où ses films sont distribués des partenaires de référence avec lesquels il a travaillé à plusieurs reprises dans le passé, tout en cherchant à diversifier ses partenaires potentiels, notamment par le biais de contacts réguliers avec les différents acteurs étrangers à l'occasion des marchés de films comme Cannes (Marché du Film), Los Angeles (American Film Market), ou Berlin (European Film Market) notamment.

Compte tenu du fait que le risque de crédit est considéré comme faible, le Groupe EuropaCorp n'a pas jugé opportun, à ce jour, d'avoir recours à une assurance crédit.

3.11 Dettes fournisseurs et autres dettes courantes

Détail des autres dettes par nature

| <i>(en milliers d'euros)</i> | 30.09.12 | 31.03.12 |
|--|---------------|---------------|
| Fournisseurs et comptes rattachés | 31 310 | 26 882 |
| Dettes sur acquisition de titres | 2 430 | 1 074 |
| Avances et acomptes reçus sur commandes | 2 511 | 3 135 |
| Dettes fiscales et sociales | 16 539 | 9 822 |
| Dettes diverses | 2 764 | 4 623 |
| Total autres dettes | 21 813 | 17 580 |
| Total dettes d'exploitation | 55 553 | 45 536 |

Les dettes diverses au 30 septembre 2012 sont principalement constituées de charges à payer composées de reversements dus aux ayants-droit et de coûts engagés sur des productions en cours.

Les dettes fiscales et sociales se composent essentiellement de TVA collectée et de charges à payer sur impôts et cotisations diverses.

L'ensemble des dettes courantes a une échéance à moins d'un an.

3.12 Autres actifs et autres passifs (non-courants et courants)

Les autres actifs courants consistent essentiellement en charges constatées d'avance, d'un montant de 9 707 milliers d'euros au 30 septembre 2012 au titre de charges engagées sur les productions non encore exploitées sur les médias concernés, ainsi qu'en dépôts et cautionnements à hauteur de 1 759 milliers d'euros.

Les autres passifs courants sont uniquement constitués de produits constatés d'avance, au titre de recettes facturées dont le fait générateur de la reconnaissance du chiffre d'affaires correspondant n'est pas avéré à la clôture de l'exercice. Les produits constatés d'avance sont classés en passifs non courants lorsque l'échéance de la prise en compte du chiffre d'affaires est supérieure à un an. La part à moins d'un an des produits constatés d'avance s'élève à 43 718 milliers d'euros.

Les produits constatés d'avance (courants et non courants) se décomposent comme suit :

| <i>(en milliers d'euros)</i> | 30.09.12 | 31.03.12 |
|--|-----------------|-----------------|
| Etalement des droits TV | 50 199 | 52 252 |
| Ventes internationales non livrées | 2 457 | 25 561 |
| Subventions | 2 024 | 1 478 |
| Partenariats | 442 | 83 |
| Autres PCA | 1 508 | 411 |
| Total Produits constatés d'avance | 56 629 | 79 785 |

Les autres passifs non courants incluent, pour 12 912 milliers d'euros la part à plus d'un an des produits constatés d'avance.

NOTE 4 – NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

4.1 Chiffre d'affaires

| <i>(en milliers d'euros)</i> | Exercice clos le 30 septembre | | Exercice clos le |
|--|-------------------------------|---------------|------------------|
| | 2012 | 2011 | 31 mars 2012 |
| • Production | 75 516 | 61 797 | 135 267 |
| • Distribution | 1 836 | 4 536 | 15 949 |
| • Vidéo | 4 389 | 3 689 | 16 316 |
| • Films publicitaires | 0 | 0 | 0 |
| • Edition | (5) | (63) | (76) |
| • Marketing | 226 | 47 | 192 |
| • Divers | 129 | 576 | 628 |
| Total | 82 091 | 70 581 | 168 277 |
| Dont soutien financier généré (yc COSIP) | 908 | 2 580 | 8 460 |
| Dont chiffre d'affaires généré à l'export | 46 823 | 38 918 | 73 874 |

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe EuropaCorp s'élève à 82 091 milliers d'euros au 30 septembre 2012 contre 70 581 milliers d'euros au 30 septembre 2011, soit une augmentation de 16 %.

Chiffre d'affaires « Production » :

- Les ventes télévision France (dont VOD) atteignent 20,2 M€, en augmentation par rapport au 1er semestre de l'exercice 2011/2012 de 5,9 M€ ;
- Les ventes internationales représentent 46,8 M€ au 30 septembre 2012 contre 38,9 M€ au 30 septembre 2011 et sont principalement constituées des livraisons étrangères du film *Taken 2*, notamment sur le territoire nord américain, ainsi que de la quote part de recettes revenant au Groupe EuropaCorp sur l'exploitation du film *Colombiana* aux Etats-Unis.

Au 30 septembre 2012, le chiffre d'affaires ventes internationales est également constitué de royalties perçues sur le film *Taken*.

- Le chiffre d'affaires lié aux ventes de téléfilms et de séries télévisuelles s'élève à 5,5 M€ au 30 septembre 2012 et est principalement constitué de la vente à Canal+ de la mini série *Le Vol des Cigognes*.
- Les recettes liées aux droits dérivés (partenariats, licences...) s'élèvent à 1,1 M€ au 30 septembre 2012 contre 2,2 M€ au 30 septembre 2011 ;
- Les autres éléments constitutifs du chiffre d'affaires « Production » sont les recettes coproducteurs (0,7 M€), le soutien financier « part producteur » (0,7 M€) et les subventions diverses (0,5 M€).

Chiffre d'affaires « Distribution » :

- Les entrées salles France génèrent 1,4 M€ de chiffre d'affaires, notamment grâce à la sortie sur la période des films *Lock Out* et *Robot & Frank*.
- Les autres éléments constitutifs du chiffre d'affaires « Distribution » sont le soutien financier « part distributeur » (0,03 M€) et les recettes diverses pour 0,4 M€ (DOM / TOM, compagnies aériennes, échanges de marchandises).

Chiffre d'affaires « Vidéo » :

- L'activité vidéo (4,4 M€) est en hausse au regard du premier semestre 2011/2012 (3,7 M€) et a été principalement marquée par les sorties vidéo des titres *The Lady*, *Lock Out* et *L'amour dure trois ans*.

D'une façon générale, le Groupe rappelle que ses revenus sont liés au planning de sorties de ses films sous différents modes d'exploitation, dont le calendrier peut induire des variations significatives du chiffre d'affaires par

canal d'un semestre à l'autre. Le chiffre d'affaires et les résultats réalisés au titre d'un semestre ne préjugent donc pas du chiffre d'affaires et des résultats annuels.

4.2 Marge opérationnelle

La marge opérationnelle du Groupe EuropaCorp s'élève à 30 289 milliers d'euros (soit 37 % du chiffre d'affaires) au 30 septembre 2012 contre 6 338 milliers d'euros (soit 9 % du chiffre d'affaires) au 30 septembre 2011.

L'amélioration significative du taux de marge opérationnelle s'explique principalement par les facteurs suivants :

- Une activité ventes internationales particulièrement soutenue sur le semestre avec notamment la prise en compte en chiffre d'affaires des principales livraisons du film *Taken 2* à travers le monde.
- Le succès mondial rencontré par le film *Taken 2* qui a permis au Groupe de dégager une marge opérationnelle très significative sur le film sur le premier semestre 2012/2013.
- L'amélioration du chiffre d'affaire TV sur le semestre (activité fortement génératrice de marge) consécutive à l'ouverture de nombreuses fenêtres de diffusion de films récents.
- La prise en charge sur le premier semestre de l'exercice précédent des frais de promotion et de publicité pour la diffusion du film *Colombiana* sur le territoire nord-américain qui avait impacté le taux de marge opérationnelle.

4.3 Frais de structure

Les frais de structure sont en ligne par rapport au premier semestre de l'exercice précédent et s'établissent à (11 753) milliers d'euros contre (11 779) milliers d'euros au 30 septembre 2011.

Il est à noter que le coût des loyers relatifs à la Cité du Cinéma est retraité, dans les comptes consolidés du Groupe au 30/09/2012, de la refacturation de la quote-part de loyer supportée par la société Front Line afin de refléter la charge nette de loyer que supporte le groupe EuropaCorp.

4.4 Résultat financier

| <i>(en milliers d'euros)</i> | Exercice clos le 30 septembre | |
|---|-------------------------------|----------------|
| | 2012 | 2011 |
| Résultat financier de l'endettement net | (164) | (85) |
| Autres produits et charges financiers | 467 | (3 955) |
| Résultat financier | 303 | (4 041) |

Le résultat financier du semestre s'élève à 0,3 millions d'euros, contre (4) millions d'euros au 30 septembre 2011. Les principaux éléments affectant le résultat financier sont l'impact de l'actualisation des dettes sur titres Sofica EuropaCorp et EuropaCorp Television ainsi que la valorisation au cours de clôture des instruments de couverture de change.

4.5 Impôt

Ventilation de la charge d'impôt par nature

| <i>(en milliers d'euros)</i> | Exercice clos le 30 septembre | |
|---|----------------------------------|----------------|
| | 2012 | 2011 |
| Impôt exigible | (7 796) | (1) |
| Impôt différé | 1 900 | (3 831) |
| Total Produit / (Charge d'impôt) | (5 896) | (3 832) |

NOTE 5 – AUTRES INFORMATIONS

5.1 Notes sur le tableau des flux de trésorerie

Flux de trésorerie générés par l'activité opérationnelle

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2012, le Groupe a généré un flux net de trésorerie de 56 782 milliers d'euros, en augmentation de 26 205 milliers d'euros par rapport au 30 septembre 2011. Cette augmentation s'explique essentiellement par les encaissements liés aux livraisons internationales du film *Taken 2*.

La variation du besoin en fonds de roulement s'établit quant à elle à (4 393) milliers d'euros au premier semestre 2012 contre 4 992 milliers d'euros au premier semestre 2011.

Cette variation est essentiellement liée à l'augmentation des encaissements constatés sur le 1^{er} semestre de l'exercice 2012/2013 décrite ci-dessus.

Flux de trésorerie liés aux investissements

Au 30 septembre 2012, les flux nets de trésorerie liés aux investissements s'élèvent à (47 228) milliers d'euros contre (15 323) milliers d'euros au 30 septembre 2011.

L'évolution de ces flux de trésorerie est la conséquence directe d'un niveau d'investissements beaucoup plus soutenu sur le semestre en comparaison au premier semestre de l'exercice précédent.

Flux de trésorerie liés aux financements

Au 30 septembre 2012, les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement s'élèvent à 14 327 milliers d'euros contre (37 850) milliers d'euros au 30 septembre 2011.

Le niveau d'investissement soutenu constaté sur le semestre, en comparaison au premier semestre de l'exercice précédent, a pour conséquence une utilisation accrue des lignes de crédit qui se traduit par une augmentation de la dette correspondante.

5.2 Relations avec les entreprises liées

Le tableau ci-dessous résume les flux et soldes des opérations réalisées avec les entreprises liées.

| <i>(en milliers d'euros)</i> | 30/09/2012 | 31/03/2012 |
|--|-------------------|-------------------|
| Créances | | |
| Créances clients et autres créances d'exploitation | 1 497 | 165 |
| Comptes courants financiers débiteurs et autres créances financières courantes | - | - |
| Dettes | | |
| Autres dettes financières non courantes | - | - |
| Dettes fournisseurs et autres dettes d'exploitation | 3 118 | 694 |
| Comptes courants financiers créditeurs | - | - |
| Chiffre d'affaires | 89 | 59 |
| Charges d'exploitation | (2 651) | (8 071) |
| Charges financières | - | - |
| Produits financiers | - | - |

Le montant total des loyers et charges locatives facturés par Front Line à EuropaCorp au titre du contrat de bail pour les locaux situés au 137 rue du Faubourg Saint Honoré (bail résilié suite au déménagement à la Cité du Cinéma) s'est élevé à 404 milliers d'euros pour le premier semestre de l'exercice 2012-2013.

Front Line assiste EuropaCorp dans le secrétariat juridique, les relations avec les compagnies d'assurance, le suivi fiscal et la gestion immobilière ainsi que dans diverses prestations (ménage, accueil, gardiennage,...). La rémunération des prestations est calculée sur la base de leur coût de revient hors taxes majoré d'une base forfaitaire de 8%. Elle est payable à réception de la facture de Front Line et s'est élevée sur le premier semestre de l'exercice 2012-2013 à 708 milliers d'euros.

Au cours du premier semestre 2012/2013, Digital Factory, filiale de Front Line à 100%, a effectué, pour le compte du Groupe EuropaCorp, des prestations de services via les studios et les équipements de montage situés sur son site en Normandie pour un montant de 1 186 milliers d'euros.

Apipoulai, filiale de Front Line à 100%, a facturé sur le premier semestre de l'exercice 2012-2013, 4 milliers d'euros à EuropaCorp, au titre des recettes de coproduction lui revenant.

5.3 Engagements et passifs éventuels

L'analyse des engagements hors bilan du Groupe se détaille comme suit au 30 septembre 2012 (en milliers d'euros) :

| Engagements donnés en faveur de tiers (en milliers d'euros) | 30/09/2012 | 31/03/2012 |
|---|-------------------|-------------------|
| Engagements financiers sur loyers* | 76 545 | 82 173 |
| Engagements financiers sur investissements cinématographiques | 5 475 | 6 475 |
| Total des engagements donnés | 82 020 | 88 648 |
| Engagements reçus en faveur d'EuropaCorp (en milliers d'euros) | | |
| Engagements reçus de clients au titre de l'activité cinématographique | 32 848 | 35 453 |
| Fonds de soutien audiovisuel | 2 418 | 2 516 |
| Engagements financiers sur loyers** | 47 253 | 49 200 |
| Total des engagements reçus | 82 518 | 87 169 |

* relatif au bail conclu pour une durée de 12 ans et ayant démarré le 6 avril 2012 sur le tertiaire de la Cité du Cinéma.

** relatif à l'accord de principe de sous-location conclu avec Front Line pour une durée de 12 ans sur le tertiaire de la Cité du Cinéma

Procédures judiciaires

- *Taxi 2*

À la suite d'un accident mortel survenu le 16 août 1999 lors d'une cascade sur le tournage du film *Taxi 2*, trois procédures judiciaires ont été mises en œuvre :

Volet pénal : tous les représentants de la société EuropaCorp mis en cause ont bénéficié soit d'un non-lieu (à l'issue de l'instruction) soit d'une relaxe par le Tribunal correctionnel de Paris (pour Bernard Grenet, producteur exécutif et à ce titre délégué du Président de la société sur le film).

La Cour d'appel de Paris a confirmé, dans un arrêt du 29 juin 2009, la condamnation de Rémy Julienne, responsable de la société de cascades en charge de la scène litigieuse, à une peine de prison avec sursis pour homicide involontaire et diverses infractions au droit du travail.

Elle a également condamné EuropaCorp à une amende de 100 000 euros et à des dommages-intérêts, adoptant en cela une position inverse du Tribunal correctionnel qui avait exclu, dans son jugement du 11 septembre 2007, toute responsabilité de la société.

L'arrêt de la Cour d'appel condamnant EuropaCorp à une amende de 100 000 euros a été confirmé par la Cour de cassation sur le plan pénal mais invalidé sur le plan civil, le 11 mai 2010. Un second arrêt de la Cour d'appel de Paris, en date du 4 octobre 2011, a condamné EuropaCorp à verser 75 000 euros à la famille du cameraman décédé, mettant un terme définitif au volet pénal de ce dossier.

Volet assurance : EuropaCorp a souscrit au titre du tournage du film *Taxi 2* plusieurs polices d'assurances couvrant notamment les risques d'interruption de tournage et garantissant la plupart des artistes (comédiens, réalisateurs) et des techniciens dans le cadre de couvertures individuelles accidents. A cet égard, plusieurs indemnités ont été versées à ce jour tant à EuropaCorp qu'aux ayants droit du technicien victime de l'accident mortel.

Dans le cadre d'une action judiciaire menée par un des assureurs de la société en remboursement des sommes payées par lui, la société de cascades de Monsieur Julienne (RJP) a mis en cause la société EuropaCorp. Dans un

jugement du 8 janvier 2008, le Tribunal de Grande Instance de Paris a rejeté cette demande, jugeant la société RJP et son assureur seuls redevables de cet accident.

Ce jugement a fait l'objet d'un appel. La procédure est toujours en cours, devant le Pôle 2-5 de la Cour d'appel de Paris. Aucune demande n'est formée contre EuropaCorp. L'audience de plaidoirie est fixée au 26 février 2013.

Volet Sécurité sociale : cet aspect de la procédure est en suspens à la date des comptes au 30 septembre 2012, dans l'attente de l'issue des procédures civile et pénale.

Engagements liés à des baux

- *Déménagement du siège du Groupe du 137, rue du faubourg Saint-Honoré à la Cité du Cinéma en août 2012*

La Société et ses filiales exerçaient principalement leurs activités et avaient leur siège social dans des locaux situés au 137, rue du Faubourg Saint-Honoré dans le VIII^{ème} arrondissement de Paris jusqu'au 6 août 2012.

Ces locaux étaient la propriété de la société Block Two, filiale à 100% de la société Front Line (actionnaire majoritaire de la Société). Le 1^{er} avril 2004, la société Block Two avait conclu avec la société Front Line un bail commercial d'une durée de neuf ans concernant lesdits locaux, le contrat donnant à la société Front Line la faculté de sous-louer tout ou partie des locaux à toute société majoritairement détenue par la société Front Line.

A la même date, la société Front Line avait conclu avec EuropaCorp un contrat de sous-location d'une durée de neuf ans, donnant en sous-location une partie des locaux du 137, rue du Faubourg Saint-Honoré. Ce contrat de sous-location a été modifié par avenants successifs pour ajuster les surfaces locatives réelles.

Compte tenu du départ du Groupe en 2012 pour la Cité du Cinéma, une négociation est intervenue entre EuropaCorp et Front Line en vue d'un départ anticipé. Il en a résulté une convention de résiliation amiable de la convention de sous-location autorisée par le Conseil d'administration du 20 juillet 2011 au titre de la réglementation sur les conventions réglementées, et signée le même jour.

Aux termes de cette convention, le bail a été résilié au 31 mars 2012, soit avec un an d'avance. EuropaCorp disposait néanmoins de la faculté d'occuper les locaux pendant une période de 12 mois supplémentaires en pouvant les quitter à tout moment, sous réserve d'un préavis d'un mois, en contrepartie du paiement d'une indemnité d'occupation identique au loyer indexé. Cette convention de résiliation permet à EuropaCorp d'éviter le versement d'un double loyer entre sa date d'installation à la Cité du cinéma et mars 2013.

Un accord transactionnel complémentaire a été négocié postérieurement à la clôture comptable au 31 mars 2012 et prévoit une franchise de loyer à compter du 15 mai 2012, en contrepartie d'un départ ferme le 6 août 2012 au plus tard. Il prévoit également l'absence de remise en état des locaux.

L'ensemble des termes de cet accord a été respecté.

- *Plateaux de tournage*

Depuis août 2009, EuropaCorp est associée avec EuroMediaGroup, Quinta Communications et Front Line au sein de la SCI Les Studios de Paris, investisseur, par le biais d'un crédit-bail immobilier conclu avec un pool de sociétés de crédit-bail, dans un ensemble de 9 plateaux de tournage d'une surface de 600 à 2 200 mètres carrés chacun, sur le site de la Cité du Cinéma, vendu par EuropaCorp Studios. EuropaCorp est actionnaire à 40% de la SCI Les Studios de Paris, studios dont le coût de construction est de 30,2 millions d'euros hors taxes. L'engagement du Groupe est limité à un investissement d'un montant maximum de 6 millions d'euros. EuropaCorp a également consenti au profit du pool de banques prêteuses le nantissement des 300 000 parts sociales qu'elle détient dans le capital de la SCI en garantie des engagements de la SCI résultant du crédit-bail immobilier à hauteur de 18 000 000 euros. En outre, EuropaCorp a consenti, au profit du pool de banques prêteuses, un engagement d'inaliénabilité aux termes duquel elle s'engage à ne pas céder pendant la durée du crédit-bail, sans l'accord préalable du pool de banques prêteuses, les parts sociales qu'elle détient dans la SCI Les Studios de Paris ainsi que celles qu'elle détient dans la société d'exploitation des plateaux de tournage détenus par ladite SCI.

EuropaCorp s'est associée avec les mêmes EuroMediaGroup, Quinta Communications et Front Line au sein de la Société d'exploitation des Studios de Paris, société gérée par EuroMediaGroup, pour exploiter les plateaux dès leur livraison. EuropaCorp détient 40% du capital de cette structure, au capital de 10 000 euros.

- *Contrat de bail commercial pour les locaux de la Cité du Cinéma*

Le 18 mai 2009, la Société a conclu avec EuropaCorp Studios, un contrat de bail commercial en l'état futur d'achèvement portant sur un ensemble de bureaux (comprenant également un espace de projection, des locaux techniques et des places de stationnement) devant être construits sur le site de la Cité du Cinéma à Saint-Denis et livrés en 2012 (le « Contrat de bail »). Le Contrat de bail est conclu pour une durée de douze ans à compter de la livraison des locaux loués et pour un loyer fixé à 6,4 millions d'euros par an et actualisé jusqu'à la prise d'effet du bail à concurrence de 85% sur l'indice BT01.

Le Contrat de bail a été transféré à la Nef Lumière, acquéreur desdits bureaux en qualité de bailleur à la livraison de ceux-ci, cette livraison étant intervenue le 6 avril 2012. Compte tenu de l'actualisation, le loyer annuel au 6 avril 2012 est de 6,8 millions d'euros, hors parties communes.

Aux termes du Contrat de bail, la Société est expressément autorisée à sous-louer tout ou partie des locaux qu'elle prend en location.

- *Accord de principe de sous-location conclu avec Front Line*

Le 15 mai 2009, la Société a conclu avec Front Line un accord de principe définissant les principaux termes et conditions d'un contrat de bail de sous-location à conclure et aux termes duquel Front Line s'engagerait à prendre en sous-location, avec faculté de sous-location, une partie des bureaux loués par EuropaCorp au titre du Contrat de Bail, pour la durée du Contrat de Bail et pour un loyer annuel d'environ 3,9 millions d'euros calculé selon des tarifs au mètre carré identiques à ceux acquittés par EuropaCorp. Compte tenu de l'actualisation du loyer décrite dans le paragraphe qui précède, le sous-loyer annuel au 6 avril 2012 est de 4,1 millions d'euros hors parties communes.

Il est rappelé que la décision de la Société de prendre à bail cet ensemble de bureaux a été prise en considération de l'engagement de principe de Front Line de lui sous-louer, aux mêmes conditions que celles dont bénéficie EuropaCorp, une importante partie des locaux dont elle n'aura pas l'utilité, à charge pour cette dernière de sous-louer à son tour les locaux qu'elle n'occupera pas, de sorte que la charge de loyer de la Société serait sensiblement équivalente à celle qu'elle supporte actuellement tout en disposant de locaux d'une superficie supérieure.

Par conséquent, la neutralité financière de cette opération pour la Société repose sur la capacité de Front Line à s'acquitter des loyers relatifs aux surfaces qu'elle sous-louera à la Société.

Il est par ailleurs précisé, qu'en cas de résiliation anticipée du bail aux torts de la Société, le dépôt de garantie d'un montant de trois mois de loyers ainsi que le trimestre de loyers payé d'avance dont elle s'est acquitté seraient conservés par le bailleur et que l'indemnité maximale dont la Société serait redevable envers le bailleur serait limitée à 18 mois de loyers qui lui seraient remboursés en cas de relocation avant le terme des 18 mois, au prorata de la durée d'occupation du nouveau preneur.

EuropaCorp et Front Line disposent toutes deux de la faculté de sous-louer l'ensemble des surfaces, et ont engagé une recherche de sous-locataires.

Au total, le risque maximum supporté par la Société en cas de résiliation du bail à ses torts dans l'hypothèse, notamment, d'une défaillance de Front Line concernant le paiement de ses sous-loyers, s'élève à 24 mois de loyer, soit un montant de 13,6 millions d'euros.

- *Locaux d'EuropaCorp Television*

La société EuropaCorp Television occupait des locaux de 303 m² situés 19 bis, boulevard Delessert, dans le XVIème arrondissement de Paris, dans le cadre d'un bail triennal dont la prise d'effet date du 25 février 2008. La

société a engagé des démarches pour la sous-location de ces locaux postérieurement à l'installation du Groupe à la Cité du Cinéma, afin de limiter le risque de double loyer entre cette date et le 24 février 2014.

Compte tenu de l'absence de sous-locataire à la date d'arrêt des comptes, la société a provisionné l'impact de ce double loyer jusqu'au 31 mars 2013.

- *Locaux complémentaires d'EuropaCorp*

Enfin, la Société EuropaCorp a conclu le 23 avril 2008 un bail d'une durée de neuf ans avec faculté de résiliation triennale et prise d'effet au 15 mai 2008, concernant des locaux à usage de bureaux d'une superficie de 178 m² situés au 35-37 rue d'Artois dans le VIII^{ème} arrondissement de Paris.

Compte tenu de la position actuelle du bailleur, la société a provisionné au 31 mars 2012 l'impact d'une interdiction de sous-location jusqu'à la prochaine échéance triennale en mai 2014.

- *Signature d'un bail pour l'exploitation d'un Multiplexe dans un centre commercial en construction sur le territoire de la plate-forme aéroportuaire de Roissy.*

La société EuropaCorp Aéroville, créée le 26 juillet 2011 et filiale à 100% de la société EuropaCorp, a signé avec la SCI Aéroville (groupe Unibail-Rodamco) un bail de 12 ans pour la location d'une surface commerciale d'environ 8 700 m² GLA destinée à l'exploitation d'un multiplexe de 12 salles et 2 500 fauteuils environ, dont l'ouverture est prévue en octobre 2013, dans un centre commercial dénommé Aéroville situé sur le territoire de la plate-forme aéroportuaire de Roissy, sur la commune de Tremblay-en-France.

Dans le cadre de l'accord signé entre les parties, EuropaCorp Aéroville se verra livrer début 2013 une coque froide et prendra en charge les travaux complémentaires de gros œuvre et d'aménagement intérieur évalués entre 9 et 12 millions d'euros. Selon le calendrier disponible à date, les décaissements liés à ces travaux doivent intervenir à 85% après mars 2013.

Le groupe UGC a sollicité et obtenu concomitamment au groupe EuropaCorp les autorisations nécessaires pour l'ouverture d'un autre multiplexe à environ 6 kilomètres du projet Aéroville lors de la Commission Départementale d'Aménagement Cinématographique le 11 octobre 2011, puis en Commission Nationale le 23 mars 2012. Le Groupe, via son Conseil d'administration, a confirmé son souhait stratégique de procéder à cet investissement après avoir évalué les impacts de cette ouverture sur l'équilibre économique du projet Aéroville.

Un dépôt de garantie de 375 000 euros a été versé lors de la signature du bail.

En cas de défaut du Groupe dans la mise en œuvre du projet au jour de la prise d'effet du bail ou le cas échéant à l'achèvement des travaux d'aménagement, une indemnité d'immobilisation d'un montant forfaitaire et irréductible de 7 000 000 euros a été consentie au bailleur.

Une garantie bancaire autonome à première demande de 2 250 000 euros a été constituée par un établissement bancaire au profit du bailleur en vue de couvrir le versement d'une partie de l'indemnité d'immobilisation ainsi que l'ensemble des obligations du preneur de bail. Cette garantie court jusqu'à l'expiration d'un délai de 6 mois à compter de la date d'ouverture au public. Un gage espèce du même montant a été mis en place par EuropaCorp Aéroville au profit de l'établissement bancaire.

Une seconde garantie bancaire autonome à première demande de 1 500 000 euros a été constituée par un établissement bancaire au profit du bailleur pour couvrir le paiement de loyers jusqu'à l'expiration d'un délai de 6 mois à compter de la fin du bail, cette garantie devant être renouvelée en fonction des modifications de loyers par le jeu de la clause d'indexation du loyer. Un gage espèce du même montant a été mis en place par EuropaCorp Aéroville au profit de l'établissement bancaire, ce gage espèce devant être réactualisé en fonction des impacts des clauses d'indexation du loyer.

Sofica Hoche Artois Images A l'aveugle

La Sofica Hoche Artois Images dotée d'un capital de 4 500 000 euros et fondée par la banque Neuflyze OBC a structurellement la possibilité de réserver 45% au maximum de ses investissements à la société EuropaCorp.

Dans ce contexte, un contrat d'association a été signé le 25 août 2011 entre la Sofica Hoche Artois Images et la société Europacorp prévoyant l'association de la Sofica à la production du film *A l'aveugle* à concurrence de 1 822 500 euros.

La société EuropaCorp dispose dès le 1^{er} janvier 2013 d'une faculté de rachat de l'intégralité de ses droits à recettes en versant l'intégralité de l'apport initial de 1 822 500 euros majoré d'un droit additionnel correspondant à la moyenne mensuelle de l'Eonia majorée de 0.5% l'an calculé prorata temporis à partir de son versement effectif diminué des recettes effectivement encaissées.

5.4 Evènements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis la clôture en dehors de la renégociation de la ligne de trésorerie de 15 millions d'euros, arrivant à échéance le 19 décembre 2012 et reconduite pour un an de plus, dans les mêmes conditions tarifaires.

Le Groupe a annoncé le 20 novembre 2012, la signature d'un accord stratégique avec la société de production de Dominique Farrugia (FEW) aux termes duquel tous les films de Few (Farrugia Entertainment Worldwide) seront produits en exclusivité en partenariat avec EuropaCorp. Par ailleurs, via cet accord, le Groupe s'est engagé à prendre une participation au capital de cette société.

NOTE 6 – SECTEURS OPERATIONNELS & PRESENTATION SECTORIELLE

6.1 Description de la norme

6.1.1 Contexte Général

Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 8, il est demandé au Groupe de fournir une information qui permette "aux utilisateurs de ses états financiers d'évaluer la nature et les effets financiers des activités dans lesquelles elle est engagée et les environnements économiques dans lesquels elle opère".

Le Groupe a par conséquent défini ses secteurs opérationnels répondant aux critères de la norme puis présenté, de manière distincte, une information financière sectorielle.

6.1.2 Définition des secteurs opérationnels

Un secteur opérationnel est défini comme une composante de l'entreprise :

- qui s'engage dans des activités susceptibles de lui faire percevoir des produits et supporter des charges,
- dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité afin de prendre des décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluer ses performances,
- pour laquelle des informations financières distinctes sont disponibles.

Dès lors, compte tenu de l'approche retenue par IFRS 8, l'identification des secteurs est réalisée à partir du reporting interne.

6.2 Identification des secteurs opérationnels du Groupe EuropaCorp

Le suivi de la performance au sein du Groupe s'organise autour de ses activités et métiers.

Suite à l'acquisition de EuropaCorp Télévision (ex-Cipango), le Groupe EuropaCorp évolue dans 3 domaines d'activité distincts qui constituent autant de « secteurs opérationnels » au regard des critères de la norme IFRS 8 et qui se détaillent comme suit :

- Production et Distribution de films cinématographiques :
Ce secteur correspond à l'intégralité des moyens d'exploitation d'un film cinématographique à savoir : distribution salles, diffusion vidéo, ventes télévisuelles, ventes internationales, partenariats et licences, production exécutive, recettes de coproductions...
- Production et Distribution de téléfilms / séries télévisuelles :
Ce secteur correspond à l'intégralité des moyens d'exploitation des téléfilms / séries télévisuelles et se décline au sein des filiales EuropaCorp Télévision, dont 75% du capital ont été acquis le 15 avril 2010 (avec l'existence d'options croisées relatives aux 25% du capital Cipango restant) et EuropaCorp TV.
La durée des cycles de production, les moyens de financement ainsi que les éléments constitutifs de la marge diffèrent du secteur « production et distribution cinématographique », ce qui justifie la création d'un nouveau secteur à part entière.
- Autres :
Ce secteur regroupe l'ensemble des activités annexes non directement liées à l'exploitation de films cinématographiques ou télévisuels à savoir : édition littéraire, recettes de publicité, recettes éditoriales de musique, diverses recettes...
Il est à noter qu'au cours de l'exercice précédent, le Groupe a créé une nouvelle entité dénommée EuropaCorp Aéroville, dont l'objet social est l'exploitation de complexes cinématographiques.

S'agissant d'une entité dont l'activité n'a pas encore démarré au 30 septembre 2012 et pour laquelle les flux financiers de la période ne sont pas significatifs, le Groupe n'a pas jugé nécessaire de créer un secteur opérationnel spécifique au 30 septembre 2012. Cette activité a donc été regroupée dans la catégorie « Autres ». Ce classement sera réexaminé dans le cadre des prochaines clôtures, notamment au regard de l'aspect significatif des flux opérationnels résultant du démarrage de l'activité de l'entité.

6.3 Détail de l'information financière par secteur opérationnel

La méthodologie d'évaluation et de présentation des éléments chiffrés pour chaque secteur opérationnel est conforme aux principes et méthodes comptables décrits pour l'établissement des comptes consolidés.

6.3.1 Présentation du Bilan Consolidé par secteur opérationnel

| 30/09/2012 | Production et Distribution de films cinématographiques | Production et Distribution de films / séries télévisuels | Autres | Soldes non affectés | Total |
|--|--|--|--------------|------------------------|----------------|
| Ecarts d'acquisition nets | 15 762 | 11 984 | 0 | | 27 746 |
| Immobilisations incorporelles nettes | 122 603 | 19 738 | 673 | | 143 014 |
| Immobilisations corporelles nettes | 2 338 | 19 | 5 | | 2 363 |
| Autres actifs financiers nets | 2 076 | 0 | 4 265 | | 6 341 |
| Titres mis en équivalence | 2 | 0 | 3 259 | | 3 260 |
| Impôts différés actifs | 20 423 | 647 | 33 | | 21 102 |
| Autres actifs non courants nets | 0 | 115 | 0 | | 115 |
| Total Actif Non Courant | 163 203 | 32 503 | 8 234 | | 203 941 |
| Stocks | 525 | 0 | 0 | | 525 |
| Clients et comptes rattachés nets | 36 284 | 8 198 | 205 | | 44 687 |
| Autres créances nettes | 23 007 | 11 010 | 459 | | 34 476 |
| Autres actifs courants nets | 5 820 | 5 647 | 0 | | 11 467 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 60 464 | 7 407 | 0 | | 67 872 |
| Total Actif Courant | 126 101 | 32 261 | 664 | | 159 026 |
| TOTAL ACTIF | 289 304 | 64 764 | 8 898 | 0 | 362 967 |
| <i>Capitaux propres- part du groupe</i> | | | | 114 487 | 114 487 |
| <i>Intérêts minoritaires</i> | 0 | | | | 0 |
| Provisions pour retraites et assimilés | 365 | 0 | 0 | | 365 |
| Impôts différés passifs | 10 092 | 690 | 4 | | 10 786 |
| Emprunts et dettes financières à plus d'un an | 941 | 0 | 0 | | 941 |
| Dettes sur acquisition de titres - part à plus d'un an | 9 981 | 1 591 | 0 | | 11 572 |
| Autres passifs non courants | 11 966 | 1 061 | 0 | | 13 027 |
| Total Passif Non Courant | 33 345 | 3 342 | 4 | 0 | 36 690 |
| Emprunts et dettes financières à moins d'un an | 87 053 | 21 761 | 317 | | 109 131 |
| Provisions pour risques et charges | 3 298 | 0 | 90 | | 3 388 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 26 037 | 3 776 | 1 497 | | 31 311 |
| Dettes sur acquisition de titres | 2 430 | 0 | 0 | | 2 430 |
| Autres dettes | 19 209 | 2 019 | 584 | | 21 812 |
| Autres passifs courants | 22 423 | 21 295 | 0 | | 43 718 |
| Total Passif Courant | 160 450 | 48 851 | 2 488 | 0 | 211 789 |
| TOTAL PASSIF | 193 794 | 52 193 | 2 492 | 114 487 | 362 967 |
| Investissements films et droits audiovisuels | 29 945 | 13 959 | | | 43 904 |

| 31/03/2012 | Production et Distribution de films cinématographiques | Production et Distribution de films / séries télévisuels | Autres | Solde non affectés | Total |
|--|--|--|--------------|-----------------------|----------------|
| Ecarts d'acquisition nets | 15 762 | 11 984 | 0 | | 27 746 |
| Immobilisations incorporelles nettes | 131 148 | 11 902 | 506 | | 143 557 |
| Immobilisations corporelles nettes | 705 | 25 | 6 | | 736 |
| Autres actifs financiers nets | 702 | 0 | 4 265 | | 4 967 |
| Titres mis en équivalence | 2 | 0 | 4 171 | | 4 173 |
| Impôts différés actifs | 18 282 | 812 | 51 | | 19 145 |
| Autres actifs non courants nets | 0 | 115 | 0 | | 115 |
| Total Actif Non Courant | 166 600 | 24 839 | 9 000 | | 200 440 |
| Stocks | 486 | 0 | 0 | | 486 |
| Clients et comptes rattachés nets | 64 826 | 5 723 | 270 | | 70 819 |
| Autres créances nettes | 19 848 | 6 816 | 474 | | 27 138 |
| Autres actifs courants nets | 4 514 | 5 345 | 0 | | 9 859 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 38 094 | 5 896 | 0 | | 43 990 |
| Total Actif Courant | 127 767 | 23 780 | 744 | | 152 291 |
| TOTAL ACTIF | 294 368 | 48 620 | 9 744 | 0 | 352 731 |
| Capitaux propres- part du groupe | | | | 102 404 | 102 404 |
| <i>Intérêts minoritaires</i> | 0 | | | | 0 |
| Provisions pour retraites et assimilés | 362 | 0 | 0 | | 362 |
| Impôts différés passifs | 10 167 | 557 | 4 | | 10 729 |
| Emprunts et dettes financières à plus d'un an | 0 | 0 | 0 | | 0 |
| Dettes sur acquisition de titres - part à plus d'un an | 11 733 | 3 197 | 0 | | 14 930 |
| Autres passifs non courants | 11 616 | 1 061 | 0 | | 12 677 |
| Total Passif Non Courant | 33 879 | 4 815 | 4 | 0 | 38 698 |
| Emprunts et dettes financières à moins d'un an | 78 592 | 16 507 | 140 | | 95 240 |
| Provisions pour risques et charges | 3 528 | 0 | 100 | | 3 628 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 24 168 | 1 591 | 1 124 | | 26 883 |
| Dettes sur acquisition de titres | 1 074 | 0 | 0 | | 1 074 |
| Autres dettes | 15 002 | 2 064 | 514 | | 17 580 |
| Autres passifs courants | 54 112 | 13 112 | 0 | | 67 223 |
| Total Passif Courant | 176 476 | 33 275 | 1 878 | 0 | 211 628 |
| TOTAL PASSIF | 210 355 | 38 090 | 1 882 | 102 404 | 352 731 |
| Investissements films et droits audiovisuels | 40 146 | 11 659 | | | 51 805 |

6.3.2 Présentation du Compte de Résultat consolidé par secteur opérationnel

| 30/09/2012 | Production et Distribution de films cinématographiques | Production et Distribution de films / séries télévisuels | Autres | Total |
|---|--|--|--------------|---------------|
| Chiffre d'affaires | 74 217 | 6 601 | 1 274 | 82 091 |
| Coût des ventes | -46 909 | -4 852 | -41 | -51 802 |
| Marge Opérationnelle | 27 308 | 1 749 | 1 232 | 30 289 |
| Frais Généraux | -10 350 | -1 005 | -397 | -11 753 |
| Autres Produits & charges op. | 17 | -11 | -19 | -13 |
| Résultat opérationnel | 16 975 | 733 | 816 | 18 523 |
| Résultat financier | -1 338 | 1 640 | 0 | 303 |
| Impôts sur les résultats | -5 449 | -298 | -149 | -5 896 |
| Quote part dans les résultats des sociétés mises en équivalence | 0 | 0 | -913 | -913 |
| Part des minoritaires | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Résultat net - Part du Groupe | 10 188 | 2 075 | -246 | 12 017 |

| 30/09/2011 | Production et Distribution de films cinématographiques | Production et Distribution de films / séries télévisuels | Autres | Total |
|---|--|--|--------------|----------------|
| Chiffre d'affaires | 64 590 | 4 117 | 1 874 | 70 581 |
| Coût des ventes | -60 688 | -3 217 | -338 | -64 243 |
| Marge Opérationnelle | 3 901 | 900 | 1 536 | 6 338 |
| Frais Généraux | -10 067 | -1 033 | -679 | -11 779 |
| Autres Produits & charges op. | -241 | -198 | -1 | -440 |
| Résultat opérationnel | -6 407 | -331 | 856 | -5 882 |
| Résultat financier | -3 930 | -110 | -1 | -4 041 |
| Impôts sur les résultats | -3 796 | 208 | -244 | -3 832 |
| Quote part dans les résultats des sociétés mises en équivalence | 0 | 0 | -77 | -77 |
| Part des minoritaires | 1 230 | | | 1 230 |
| Résultat net - Part du Groupe | -12 903 | -232 | 533 | -12 601 |

C - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2012

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société EuropaCorp, relatifs à la période du 1^{er} avril au 30 septembre 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Paris et Paris-La Défense, le 29 novembre 2012
Les Commissaires aux Comptes

Ledouble S.A.
Agnès Piniot

Ernst & Young et Autres
Jean-François Ginies

D – ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT

J'atteste qu'à ma connaissance les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière et du résultat d'EuropaCorp, ou de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels, des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice et des principales transactions entre les parties liées.

Fait à Saint-Denis, le 29 novembre 2012

Christophe Lambert
Directeur Général